



Union Départementale CGT Force Ouvrière des Hauts-de-Seine - 37 rue Gay Lussac - 92320 CHATILLON - Tél.: 01 47 36 74 03 - e.mail : udfo92@orange.fr

DÉCLARATION DU BUREAU DE L'UDFO 92

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ! ABANDON DE PARCOURSUP ! ABROGATION DE LA LOI ORE !

Le bureau de l'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine a pris connaissance hier, des peines de prison requises par le procureur du tribunal de grande instance de Nanterre, à l'encontre de 3 étudiants arrêtés lundi 9 avril 2018 au cours d'une opération de police visant à déloger près de 200 étudiants de l'université de Paris-X réunis en assemblée générale pour exiger le retrait de Parcoursup et de la loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants (ORE).

Une peine de prison de quatre à six mois avec sursis, assorti de 105 heures de travaux d'intérêt général (TIG), a notamment été requise à l'encontre de Victor Mendez, militant de l'Unef.

Le délibéré sera rendu mercredi 17 octobre prochain.

L'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine rappelle qu'elle a communiqué, le jour même, son soutien inconditionnel aux 7 étudiants arrêtés lors de l'intrusion des compagnies de sécurisation et d'intervention (CSI) dans le bâtiment E de la faculté de Nanterre, lundi 9 avril 2018.

L'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine rappelle qu'elle a été la seule union départementale à prendre la parole devant les centaines d'étudiants réunies en assemblée générale, mardi 10 avril, pour leur apporter son soutien inconditionnel dans le combat pour le retrait de Parcoursup et de la loi ORE.

L'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine réaffirme son soutien aux 3 étudiants de Nanterre sous le coup de lourdes réquisitions, et exige à nouveau qu'aucune peine de prison ni sanction ne soit prise à leur encontre.

Hier comme aujourd'hui, le combat mené par les étudiants et professeurs de l'enseignement supérieur pour exiger le retrait de Parcoursup et de la loi ORE est légitime : en ce sens, l'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine appuie le communiqué commun de l'interfédérale FNEC-FP FO, FERC-CGT, FSU, SUD Education, SUD enseignement privé, UNEF, UNL, Fidl, Sauvons l'université !, ASES en date du 13 septembre, qui se prononce notamment pour « – *abrogation de la loi ORE et abandon de Parcoursup ; (...)* – *exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1^{er} cycle post-bac* » et soutient « *les initiatives prises en direction des recteurs, des présidents d'université et des ministres pour exiger que chaque bachelier ou étudiant en réorientation accède à la formation de son choix.* »

Châtillon, le 20 septembre 2018